



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes des Îles Marquises (CODIM)

DÉLIBÉRATION N° 31 - 2022 du 19 févr. 2022

FIXANT LES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le 19/02/2022, le conseil communautaire de la communauté de communes des Îles Marquises, convoqué le 11/02/2022 conformément à l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à Hiva Oa, dans la salle du conseil municipal de la commune à 08:00, sous la présidence de M. Benoît KAUTAI.

Le secrétaire de séance nommé est: Laïza DEANE

Délégués communautaires présents (15/15 élus en exercice):

Benoît KAUTAI, Joëlle FREBAULT, Joseph KAIHA, Henri TUIEINUI, Nestor OHU, Félix BARSINAS, Laïza DEANE, Joseline PIRIOTUA, Rogatien POEVAI, Monique VAATETE, Alain AH-LO, Sylvie HAPIPI, Athanase PAHUTOTI, Ranka AUNOA, Mirella TIMAU

Absent(s) (0):

Procuration(s) (0):

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française;
- Vu le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie Française (CGCT) et notamment ses articles L.2321-2 alinéa 27 et R.2321-1 du CGCT;
- Vu l'arrêté n°867/DIPAC du 29 novembre 2010 portant création de la communauté de communes des Îles Marquises;
- Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré par

15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s), soit 15 votants

Article 1. MÉTHODES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Imputations	Immobilisations	Type de matériel (à titre indicatif)	Durée d'amortissement (an)	Durée d'amortissement maximale Article R2321-1 du CGCT
		Biens dont la valeur est inférieure à 50000 FCP TTC	1	
INCORPORELLES				
202	Frais d'études,	Frais d'études, d'élaboration,	10	10

	d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	Logiciels bureautiques	2	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	Logiciels applicatifs, progiciels	5	-
2031	Frais d'études non suivis de réalisation	Frais d'études non suivis de réalisation	5	5
2033	Frais d'insertion	Frais d'insertion	5	5
	Frais de recherche et de développement		5	5
204	Subventions d'équipement versées	Subventions d'équipement versées - biens mobiliers, matériel, études	5	5
204	Subventions d'équipement versées	Subventions d'équipement versées - bâtiments et installations	30	30
204	Subventions d'équipement versées	Subventions d'équipement versées - Projet d'infrastructures d'intérêt national	40	40
204	Subventions d'équipement versées	Subventions d'équipement versées - aides à l'investissement des entreprises	5	5
2088	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	2	
CORPORELLES				
2121	Plantations	Plantations	20	
2132	immeubles de rapport	immeubles productifs de revenus	50	
2158	Installations, matériel et outillage techniques,	Matériels techniques : meuleuse, machine à découper l'aluminium, groupe	6	

	autres	hydraulique, matériels de reprographie, petites tondeuses, débroussailleuse, tronçonneuses, tondeuse hélicoïdale, pulvérisateur, semoir, souffleurs à feuilles, broyeurs, cisailles à haies, pompes électriques, groupes électrogènes, aspirateurs à feuilles, pompes thermiques, pompes à engrais, motoculteurs		
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	Installations générales	10	
2182	Matériel de transport	Voitures	7	
2182	Matériel de transport	Tous véhicules de plus de 3,5 tonnes, mini camion, remorque, tracteur compact, véhicules de transport, triporteurs, camions, tombereaux à moteur, bennes, motos, vélos	8	
2182	Matériel de transport	Navire à passager	20	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	Matériel informatique : Imprimantes, ordinateurs, claviers, serveurs, écrans	3	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	Matériel de bureau électrique ou électronique : radios de communication, machines à calculer, télécopieur, machine à signer, machine à coller, photocopieur, balance électronique	5	
2184	Mobilier	Bureaux, chaises, armoires, calssons	1	
2184	Mobilier	Matelas	5	
2188	Autres immobilisations corporelles	Four à micro-ondes, réfrigérateur, téléviseurs, magnétoscopes, chaînes Hi fi, magnétophones, lave linge, sèche linge, aspirateur, convertisseur, appareils photo, lecteur de CDROM	5	
2188	Autres immobilisations corporelles	Coffres fort, armoires ignifuges	30	

2188	Autres immobilisations corporelles	Équipement d'ateliers	15	
2188	Autres immobilisations corporelles	Équipement de garage	15	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	Matériel de voirie, de sécurité	6	

Article 2. La méthode d'amortissement appliquée est la méthode linéaire, les dépréciations sont réparties de manière égale sur la durée de vie du bien.

Article 3. Le Président et le comptable public sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

<p>Acte rendu exécutoire après transmission via l'application @CTES:</p> <p>Le: <u>2 : FEV. 2022</u></p> <p>Et publication ou notification</p> <p>Du: <u>2 : FEV. 2022</u></p> <p style="text-align: center;">Le Président (signature et cachet)</p>

Le Président,
Benoît KAUTAI

